



COMMUNE DE VILLELONGUE-de-la-SALANQUE

DROIT A L'IMAGE demande d'autorisation

Nous soussignés (nom, prénom, adresse :.....

.....

.....

autorisons — n'autorisons pas (barrer la mention inutile)

Le personnel de service de la cantine et de la garderie des écoles Jules Ferry et Jean de la Fontaine à **photographier ou filmer**

notre enfant (Nom, prénom) :.....

Scolarisé(e) en classe de :

.....

Et à les publier, exposer, diffuser dans le bulletin municipal, le diaporama de la mairie, sur le site communal, la page facebook, ...

La photographie ne sera ni communiquée à d'autres personnes, ni vendue, ni utilisée à d'autres usages que ceux mentionnés ci-dessus.

La publication ou la diffusion de l'image de notre enfant, ainsi que les légendes ou commentaires accompagnant cette publication ne devront pas porter atteinte à sa dignité, à sa vie privée ou à sa réputation.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent notre enfant est garanti. Nous pourrions donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et nous disposons du droit de retrait de cette photo si nous le jugeons utile.

Date et signature du représentant légal :